

Enregistrement table ronde – Fête de la Charte – 16 janvier 2010

Présents Alain-Dominique Mauris, Président de la FASE
Roland Junod, HETS
Pierre-Varcher, Président de la MQ Saint-Jean
Vital Dorsaz, représentant du Personnel
Alain Simonin, animateur/modérateur

Bienvenue souhaitée par Jean-Marc Goy qui passe la parole à Alain Simonin.

Au nom du comité de l'Association du Bateau de Genève, au nom du personnel et des Passagers, appelées avec un grand P qui sont des personnes qui viennent du monde de la précarité, prendre un petit déjeuner et chercher du 'boulot'. Ce bateau accueille jusqu'à 70 personnes le matin qui nettoyer, qui prépare la salle et les repas et qui servent à la buvette (12 personnes qui assurent l'existence de cette buvette tant dans la préparation des repas que le service).

Au nom de toutes ces personnes, je vous accueille. Nous sommes touchés que la FCLR et ses partenaires aient choisi le Bateau pour resigner la Charte.

Ce bateau ayant 30 ans d'existence. CHF 1'200'000.- sont recherchés pour le restaurer. Nous avons besoin de personnes qui fassent connaître ce Bateau, vous êtes un relais, merci de parler.

Jean-Marc Goy remercie au nom du comité de la FCLR toutes et tous d'avoir répondu à notre appel. La mise sur pied d'une organisation telle a pris beaucoup de temps, aujourd'hui vous êtes tous là. Souhaite remercier tout particulièrement M. Lance, ancien président de la CCCLR et le 1^{er} président de la FASE. Applaudissements.

Souhaite remercier les participants des 3 soirées Agora, professionnels et membres de comité ainsi que les coordinateurs Nadia Mayor, Claude Bodmer et la secrétaire Florence Fragnière.

M. Simonin invite dans un premier temps chaque personne de la table à dire quelques mots à titre personnel mais aussi au nom de ce quelle représente, sur la Charte. Ce qui est important pour elle dans ce document dans la perspective du futur puis d'échanger avec d'autres participants de la table, de débattre les convergences ou divergences et enfin un débat avec l'assemblée.

Monsieur Pierre Varcher, président de la MQ St-Jean

Cette charte contient énormément de choses. Je l'ai relue dans la perspective de cette fête. Elle reste dans l'ensemble tout à fait valable et il est important de la resigner. Maintenant, quand on nous dit 'faites un choix dans cette charte pour mettre en avant un ou deux éléments dans le débat', je me suis replacé plutôt dans le contexte et je me suis dit que finalement cette charte qui date de 1993 voilà qu'en 2010 on éprouve le besoin de la resigner. Qu'est-ce qui relie ces deux moments : un sentiment de menaces sur un certain nombre de choses. 1993 était le moment où on a sorti la CCCLR pour créer la FASE (entité indépendante de l'Etat) avec un risque énorme qu'en créant cette entité on perde en cours de route la mission, les valeurs, les rapports qui existaient et qui s'étaient instaurés depuis 1962 tout de même. D'où le souci de réaffirmer un certain nombre de choses et je pense qu'il faut absolument que nous gardions la charte comme point de repère en ce qui concerne les missions, l'état d'esprit général et les finalités même si on pourrait les relooker en 2010. Dans l'esprit, cette charte est extrêmement importante. Nous nous retrouvons avec le même sentiment d'une menace qui n'est pas du même type puisqu'il n'y a pas une création d'une nouvelle entité mais il y a une redéfinition des rapports entre les différents partenaires qui sont dans la FASE et puis

redéfinition sous la forme de statuts, projet institutionnel et rappelle que nous ne serions pas ici si tout était bien dans le meilleur des mondes.

Dans cette perspective, a choisi de reprendre les deux premiers buts de la charte : il s'agissait de réaffirmer le rôle des Centres et la spécificité de leur action, d'exprimer leur nécessaire autonomie parce qu'en fait chaque association permet de répondre à des besoins spécifiques propres à son territoire d'implantation. Le deuxième but c'était définir le sens et les finalités, la volonté tend par le même but. C'est donc bien cette tension qui est à l'ordre du jour depuis la création de la FASE cette tension entre un but global, un cadre d'ensembles dans lequel on s'inscrit tous et je crois qu'on se revendique tous de ce cadre, du reste j'insiste sur le fait que nous sommes quand même des associations un peu particulières, un peu captives dès le début, puisque nous n'avons pas fondé une association comme ça mais une association qui a la volonté de s'inscrire dans une politique et dans un partenariat puisque, dès le départ, nos associations ont accepté de se soumettre à un certain cadre : d'entrer à la FCLR, de jouer le jeu d'une relation avec des partenaires..

C'est cette difficulté de penser cette autonomie nécessaire des centres qui s'inscrit dans un contexte global et cette articulation dans la charte est clairement évoquée en fin du chapitre 1 où on dit que l'articulation le niveau et environnement proche est ... partenariat entre les différents partenaires.

Le problème fondamental auquel nous sommes confrontés : c'est quoi le partenariat ? Est-ce qu'on comprend tous le partenariat de la même manière et est-ce qu'on est capable de penser partenariat ?

Ce qui a bougé depuis 1993, c'est qu'on pense de moins en moins bien le partenariat. Nous avons des outils de pensée qui ne nous permettent plus d'aller dans la même perspective que celle qui date quand même des années 1960. Ca n'est quand même pas rien le contexte ! Et, depuis 17 ans, avec cette sortie de l'Etat pour aller dans une entité indépendante qu'est la Fondation de droit public qu'est la FASE, je rappelle que c'est une mesure qui s'inscrit dans toute la politique de désétatisation qui est propre au néo libéralisme qui s'est quand même installé grosso modo dans les années 1970-80. Nous avons peut-être eu un peu de retard à l'allumage à Genève, on s'est rendu compte de ça les mesures prises effectives datent quand même fin des années 80, début des années 90. C'est très nette, c'est toute cette mise en perspective, on crée des entités de fondation, des régies, l'Hôpital, tout ce que vous voulez l'Hospice, on dégage de l'Etat pour qu'on ait un Etat beaucoup moins gros, qu'on puisse avoir une beaucoup plus grande souplesse puisque en créant une entité indépendante on doit régir ensuite le rapport entre l'Etat et cette entité et ça c'est tout l'appareillage du new public management qui arrive avec le contrat de prestations, etc. qui permet quand même de mener des politiques de défiscalisation au niveau de l'Etat puisque l'Etat n'est pas forcément responsable de la gestion complète des fondations.

Par exemple, l'Etat n'assume pas entièrement ou difficilement les engagements qui sont liés par exemple à l'augmentation de la masse salariale parce que chaque entité se débrouille avec l'argent qu'elle a. J'inscris aussi dans cette perspective de 17 ans, l'adoption de la LIAF qui est qui est une autre perspective que du subventionnement, c'est une aide financière : rien que dans l'esprit 'on t'aide à condition que tu fasses ce qu'on te dit de faire. Au lieu de dire nous avons un cadre et dans ce cadre nous pensons comment nous collaborons, comment nous réglons un partenariat.

Cette histoire là me semble fondamentale et nous sommes en train de remettre en cause quelque chose qui a été élaboré dans les années 60 et ce quelque chose est (André Chavanne) de rappeler qu'au début il y avait une cette tension entre l'idée : est-ce qu'on ouvre des antennes de l'Office de la jeunesse dans les quartiers ou bien est-ce qu'on s'appuie sur un réseau associatif et là, il y a un choix politique qui a été fait-là . C'est à mon avis ça qui est très difficile de penser maintenant et quand je dis qu'on a moins les outils de pensée pour le faire c'est qu'on est marqué par maintenant

une bonne décennie, de mode de pensée ou tout est dualiste. Et, lorsqu'on regarde les moyens qu'on s'est donnés, qu'on prend un petit peu de recul, dans la perspective du PI FASe on a confié le boulot à un institut de management mais ça reste quand même une pensée manageriale et la FCLR pour essayer de se dépatouiller là-dessus va demander des avis de droit qui sont extrêmement intéressants avec Me Grant mais le droit est une pensée hyper dualiste.

A partir du moment où vous dites il y a des entités, et que ces entités il faut bien les distinguer les unes des autres que Iteral Management pose la première question qu'est-ce qui est dans la FASe et qu'est-ce qui est hors de la FASe ? On est déjà foutu pour penser partenariat. Si on démarre comme ça, c'est cuit. C'est cuit car on s'empêche de penser justement ce système de relation complexe qu'il y a parce que la FASe effectivement elle a une place dans le système général de l'animation socioculturelle, en gros, Etat-Communes financent, au moyen d'accords qu'ils ont faits aussi avec des Centres, qui reçoivent les moyens de la FASe. On voit bien l'organigramme.

Mais si on complexifie ensuite qui c'est qui prend les décisions dans la FASe : c'est le Conseil de Fondation. Qui est-ce qui est dans le Conseil de Fondation : c'est là que le partenariat se joue. Il y a les différents représentants mais on nous dit très clairement oui mais attention ces gens-là, quand ils sont dans le Conseil de Fondation, ils ne sont plus des représentants des associations, du personnel, de l'Etat ou des Communes. Ils agissent en fonction de la personne morale. On crée une fiction. Il y a des entités séparées les unes des autres qui ne peuvent avoir plus que comme rapports que des rapports contractuels, des conventions, contrat de prestations, etc. Et on s'empêche de penser les relations qu'on a nous qui avons notre relations en tant que président de Centre quand je vais à la FCLR et qu'on a des gens du comité de la FRCLR qui va au Conseil de Fondation.

Et je pense que c'est là que se joue le partenariat. Si nous voulons avancer dans le dossier qui est le nôtre à l'heure actuelle, il faut que nous nous donnions les moyens de penser ce qu'on fait ensemble parce que le risque est énorme. Derrière c'est de débouler sur un changement des missions car nous voyons bien la verticalité du truc : celui qui paie commande et il va décider ce qu'il va valoir faire et au fond c'est presque toute l'animation socioculturelle à Genève qui risque de changer d'état d'esprit si on ne fait pas attention maintenant.

Monsieur Alain-Dominique Mauris, Président de la FASe

Merci aux organisateurs. Commencer l'année en parlant de la charte c'est quelque chose qui peut effectivement tous nous rapprocher. M. Varcher vous a parlé d'autres sujets que de la charte qui sont très importants et qui méritent à eux aussi tout un débat. Si vous le permettez, je vais me recentrer sur la charte et je pense qu'après on aura l'occasion peut-être aussi de parler un petit peu de ce que vous avez dit car ça retient l'attention du groupe de pilotage du Projet Institutionnel qui en parle depuis plus de 6 mois et soyez assurés que ces sujets sont abondamment discutés.

Concernant la charte, je suis là seulement depuis quatre ans. Quand je suis arrivé à la présidence la FASe charte était déjà faite et j'ai trouvé que c'était un texte fantastique. C'est fantastique de voir que effectivement, il y a quelques années en arrière, des gens de tout bord, que ce soit politico, associatif on réussit à se mettre ensemble et on réussit à écrire un texte ensemble et comprendre qu'il fallait qu'il y ait quelque chose qui nous rassemble et cette charte, en plus, a trouvé dans la loi car, évidemment lorsqu'on a des sens comme celle-ci, on relit tous les textes et cela nous permet de les rafraîchir et j'ai aussi relu la loi et on voit que la charte tire sa légitimité de la loi à deux reprises.

La charte est vraiment un document très très important et ça permet aussi de dire que ce soit au Bureau, au Conseil de Fondation, régulièrement on nous donne plein de textes, on nous cite beaucoup de choses, mais en fait le vrai élément qui nous rassemble c'est quand même cette charte.

Et, dans le groupe de pilotage qui s'occupait du Projet Institutionnel, évidemment on s'est axé sur la charte comme document principal.

C'est vrai que ça n'est pas le document, c'est un document, d'ailleurs on le dit à plusieurs reprises, et que sa relecture sa 'revisitation' est nécessaire, non pas pour tout changer mais est nécessaire pour réaffirmer. Réaffirmer effectivement que ce texte est producteur d'effets sur les quartiers. Je me disais que, en fait, dans la FASe on a une chance énorme. On est producteur de bonheur et bien-être puisqu'en fait on cherche à animer les quartiers dans ce sens-là. Ce sont des termes qui font un petit peu sourire mais qui sont tellement importants parce que c'est ce qui nous anime dans nos journées. Ce sont les moments de bonheur que l'on peut passer et c'est vraiment le travail que les uns et les autres font lorsqu'il s'agit d'aller voir des gens qui sont un peu désœuvrés ou déboussolés il faut les aider à re sourire. Je crois que ça c'est un bien-être extraordinaire que nous avons en terme de missions. Il faut travailler entre nous, entre nos difficultés que nous avons aussi pour pouvoir mettre le cadre de référence et pouvoir ensemble, entre partenaires, répondre à cette question. Vous imaginez que les réponses elles sont quand même nombreuses.

Je me posais la question : cette charte elle engage qui ? Elle engage le monde qui nous entoure, elle nous engage nous-mêmes, comment est-ce qu'elle nous engage et on sait que lorsque l'on parle de charte on parle de citoyen et c'est vrai qu'en fait qu'aujourd'hui on est tous citoyen de notre quartier, citoyen de la politique de proximité dans laquelle on vit et les uns et les autres devons essayer de trouver la possibilité de vivre comme il faut ensemble.

Les difficultés que l'on rencontre comme M. Varcher en a parlé, les souffrances que les gens ont vécues et continuent à vivre sont terribles. J'ai été étonné de voir que dans un lieu qui doit répondre au souci social de l'animation socioculturelle, des gens souffrent, des gens qui veulent s'activer sur un terrain, qui veulent s'engager (nous sommes là tous ensemble alors que nous pourrions être avec nos familles) et, dans cette lutte, des gens souffrent parce qu'ils ne sont pas entendus ou sont mal écoutés et il y a vraiment quelque chose qu'il faut que l'on change. Et c'est certainement l'idée aussi par rapport au projet institutionnel, c'est un véritable cadeau qu'on veut s'offrir. C'est le cadeau du changement pour un meilleur. Et ce meilleur évidemment c'est ensemble qu'on le fait mais avec cette relecture de la charte qui nous permet de garder cette direction, qui nous permet d'en garder le sens.

La charte tient-elle compte de l'ensemble des facteurs ? Je me suis posé la question. Quand elle a été écrite à l'époque, les facteurs qui l'ont voulue comme ça, sont-ils les mêmes aujourd'hui ?

Pour moi, il y trois choses dans la vie :

- Rien qui est permanent : tout change, tout évolue,
- Rien qui est indépendant : on ne peut pas être seul, on est forcément dépendant d'autres structures ou d'autres personnes
- Il existe des causes à tout

Reste à savoir quelle est notre capacité à accepter le changement, notre capacité à nous remettre en question, notre capacité à se dire l'indépendance d'un certain temps a changé, elle devient la dépendance d'aujourd'hui. C'est vrai que les associations sont autonomes mais sont-elles indépendantes ? M. Beer vous avait répondu qu'effectivement la structure fait que les associations ne sont pas indépendantes. Vous êtes dépendants de la Charte, mais elles sont autonomes. Cette autonomie est très importante et le groupe de pilotage qui a préparé ce texte du projet institutionnel revient à réaffirmer la nécessité d'avoir des associations autonomes dans les quartiers, d'avoir une véritable politique de proximité qui garantit au monde associatif son existence car c'est une richesse extraordinaire. Et on a tendance pour des besoins de facilités peut-être à dire de mettre des

règlements, de tout cadrer, c'est plus facile et on tue systématiquement la diversité. La charte on la rappelle.

Parler d'un sujet précis sur la charte pour moi c'est difficile car tout est bon, tout est intéressant. Elle nous donne la capacité d'innover, la capacité de créer, elle nous donne la capacité d'avoir ce référentiel commun sous lequel on peut construire les uns et les autres.

Quand vous parlez des associations qui sont en dehors de la FASE, c'est sûr, mais l'Etat aussi est en dehors de la FASE, les Communes également il ne faut pas l'oublier. Les seuls qui sont vraiment dans la FASE, ceux qui sont liés contractuellement avec la FASE, ce sont les collaborateurs ainsi que les gens qui sont au Conseil de Fondation mais sinon les autres entités interviennent comme des partenaires extérieurs. Et ces grandes difficultés que nous avons certainement à traverser sont des richesses qui nous permettent ou devraient nous permettre de mieux nous écouter.

Pour terminer, le projet institutionnel pour nous est vraiment le cadeau de pouvoir innover quelque chose de nouveau, de pouvoir recentrer sur nos valeurs et pouvoir aller de l'avant sur l'Institution qui est fantastique.

Monsieur Roland Junod, HES

J'ai bien compris qu'il y a un désir de revenir au fondamentaux de l'animation, car il y avait une certaine inquiétude et, puisqu'on est sur un bateau, l'animation pourrait adopter la devise de la Ville de Paris *Flucuat nec mergitur* (il est battu par les flots mais il ne coule pas). C'est normal que ça fluctue, c'est normal que ça bouscule et en même temps c'est une mission sociale irremplaçable qui a une particularité dont j'aimerais parler.

J'ai relu la Charte et il y a quelque chose de miraculeux dans le fait que ce document ait été chargé. Il fallait du courage politique pour le signer mais miraculeux aussi parce que ça cache des choses d'une grande complexité. C'est complexe dans les relations entre Etat, Communes, Associations. Dans les acteurs essentiels de l'animation il y a un contractant tacite qui n'a pas signé la charte, c'est les gens des maisons de quartier. Et, avec ces gens-là et les animateurs il y a un contrat tacite qui est toujours à reformuler, qui est toujours à redéfinir et la complexité et la spécificité de l'animation est là.

En quoi est-ce que les personnes qui viennent dans la maison de quartier sont associées à l'animation. Je reparle de l'idée d'association car les anthropologues qui se sont intéressés à l'association distinguent deux formes d'association. Les associations primaires, c'est –à-dire les associations qui sont dites naturelles : on s'associe parce qu'on est sur une base régionale, parce qu'on est de la même famille, d'un même quartier. Il y a d'autres types d'associations dites par contrats, des statuts de l'animation, des contrats avec l'Etat, etc. Et là, dans des exemples d'associations primaires, il y a l'exemple des écoles de samba de Rio : l'école de samba appartient au quartier de la manguera et cela crée une appartenance, ça crée cette forme de citoyenneté ouverte : tous les habitants du quartier on les considère comme citoyen.

J'aimerais que l'on revienne sur : quel est le lien que les ados, personnes âgées, habitants du quartier ont avec la maison de quartier. C'est un contrat qui est toujours ouvert et c'est ça la spécificité. C'est ni des consommateurs, ni des usagers d'un service public (comme on est usager du service de la poste, un service entièrement prédéfini), ce ne sont pas non plus des exécutants d'une politique publique. Le fait qu'il y ait ce contrat libre, on résout des problèmes qui sont toujours posés à neuf : comment les ados vivent la consommation, comment se fait cette fonction sociale qu'est le passage dans une situation (d'où l'on vient et où l'on va). Cette fonction de passage est toujours à réinventer. C'est la raison pour laquelle lorsqu'on parle par exemple de la prévention, on ne peut pas vendre politiquement de l'animation sans parler de prévention, mais en même temps ça ne peut jamais être

la logique première de l'action d'animation (dire aux ados du quartier : venez dans notre maison de quartier on aimerait bien vous empêcher de fumer des joints...). La prévention est évidemment la vertu centrale de l'animation mais qui n'est pas la logique de l'action. Ca n'est pas la base du contrat que l'on passe avec les personnes qui viennent dans le quartier.

On est donc dans la complexité. L'animation c'est une action poli céphalique ou en même temps els gens qui décident sont dans des logiques très différentes. C'est ça la difficulté. On a beaucoup attendu de la charte. La Charte a en effet une vertu magnifique : elle permet de poser un cadre dans lequel la politique est possible. Mais on a besoin d'une politique d'animation. Le cadre, une Charte, n'est pas encore une politique d'animation. La Charte est donc un élément important mais elle ne suffit pas. Il faut en même temps que ces différents acteurs puissent négocier autour de ce que c'est qu'une politique d'animation. Comment est-ce qu'on traite ces différents problèmes, et c'est là qu'on est dans la complexité. S'il y a un manque aujourd'hui, ça n'est pas le manque d'une Charte, elle est très valable, c'est le lieu ou on puisse parler de politique d'animation.

Monsieur Vital Dorsaz, membre du Personnel

Je ne suis pas président de quoi que ce soit, je ne suis pas un éminent chercheur. En plus de ça hier, j'étais pas là, j'ai appris hier que je serai là et il y a des gens qui ont reçu l'instruction de développer un des points. Moi j'ai pas reçu cette instruction là. Donc je vais essayer de me débrouiller.

Je suis animateur socioculturel. Ca fait trente ans que je suis au service de diverses associations, en l'occurrence deux réellement associations de Centres, donc au service de la CCLR et ensuite de la FASe. En plus je compte au nom des personnes qui ont participé à la rédaction de la Charte et qui l'ont signée en 1993, charte que l'on fête aujourd'hui. J'appartiens donc à ce que, dans le jargon de la FASe on appelle les partenaires de terrain avec mon voisin en tant que membre du personnel, je ne suis pas représentant non plus (on ne m'a pas dit ce que je devais dire), je vous en parlerai un peu plus loin.

Au nom de tous mes collègues par contre, je me dois de remercier la Fédération qui organise cette journée pour nous avoir donné la parole et nous l'avoir donnée de manière égale avec celle des autres participants. En d'autres temps, cela aurait été totalement évident, dans les temps d'aujourd'hui, ça n'est plus le cas, avec l'avènement de la nouvelle culture d'entreprise et comme l'a dit Pierre avec le nouveau précepte du qui paie commande on nous a gentiment signifié que notre place n'est plus tout à fait celle qu'était celle d'avant. Or, on a reçu une promotion, on est devenu des experts de terrain avec vocation consultative qui veut dire ce que ça veut dire. Ca ne veut pas dire qu'on a plus de poids et qu'on a plus rien à dire mais ce qu'on a à dire a une valeur tout à fait relative. Dans une grande banque, le concierge il est aussi un expert de terrain. C'est pas lui qui influe sur les décisions de ce qui se passe en haut.

On n'est pas là pour parler de la position du Personnel au sein de la FASe, c'était pas mon but, c'était juste pour vous dire que quand on a reçu cette invitation et qu'on a traité très tardivement, hier donc, unanimement mes collègues et moi-même on a tous dit la même chose qui y va : pas moi, pas moi. Il fallait quand même venir alors on a tiré au sort et j'ai perdu. C'est donc pourquoi je suis avec vous à cette table et je dois essayer broder pour occuper le temps qu'on nous a ... non c'est pas vrai. Je pourrais parler beaucoup plus longtemps, je vais déjà essayer de rentrer dans le temps je ne sais pas si j'y arrive.

Pour comprendre le problème qu'on a eu à définir qui venait et qu'est-ce qu'on allait dire exactement, il y a deux éléments importants à mon sens : on est censés être là pour faire la fête autour de la resignature symbolique de la FASe, de la Charte, ça serait trop beau.

La résignature symbolique de cette Charte alors qu'il n'y a aucun élément nouveau, la Charte n'a pas été modifiée et qu'il n'y a pas de jubilé (20 ans, 30 ans). Comment ça se fait qu'on se sente l'obligation la nécessité le devoir de résigner ça symboliquement. Imaginer un couple qui vit depuis 15 ou 17 ans et qui se sent obligé de se remarier un jour, on va se dire tiens est-ce qu'il a besoin de refaire son équipement ménager, est-ce que la liste de mariage va pouvoir se faire gratuitement. Ou bien est-ce qu'il est tellement au bout du rouleau qu'il se dit c'est la dernière démarche avant la rupture finale de notre union, tentons le coup avec une bonne dose de méthode Couet, on est peut-être reparti pour 15 ans. Imaginez l'ONU qui réunit tous les signataires de la Charte des droits de l'Homme pour les faire signer un jour au milieu de rien du tout on se dirait ces droits de l'homme doivent être bien mal en point et leur légitimité doit être fortement contestée pour qu'on se sente obligé de les résigner sans rien changer. Ca c'est le premier élément qui crée un léger malaise par rapport à cette journée et cette démarche.

Le deuxième élément c'est que c'est censé être une fête si j'ai bien lu l'invitation et on ne peut pas soupçonner les animateurs d'être des anti-fêtes. Je veux dire s'il y a des professionnels de la fête c'est censé être nous, il y a même des gens qui se demande comment ça se fait qu'on est payé pour faire la fête toute l'année et s'amuser donc on ne peut nous soupçonner d'être contre la fête et on devrait être les premiers contents qu'il y en ait une aujourd'hui. Et en même temps, quand on connaît l'ambiance qui règne au sein de la FASE depuis quelques années dont d'autres ont déjà parlé avant moi, c'est peu dire que c'est pas la joie. Or, organiser une fête sans joie, ça devient un sacré challenge. Et voilà, on est sur ce bateau, dans cette galère, pour essayer avec tout le monde qu'aujourd'hui se soit une fête.

La question se pose pas tellement 'est-ce qu'on y participera ou pas' puisque c'était pas question de ne pas participer à une réunion sur un thème comme celui-ci, organisé par nos partenaires privilégiés parce que pour les animateurs de centres en tout cas les associations de centres c'est plus qu'un mariage, c'est une mission un combat, du militantisme, de faire vivre une association un lieu, c'est pas juste comme certains caissiers à la Migros ou à la Coop qui vont faire leurs heures pour gagner leur vie. On ne pourrait pas ne pas être là aujourd'hui. D'autre part, cette Charte, dont il est question, pour nous, elle est quelque part comme une sorte de livre sain, une tablette d'argile, en tout cas elle devrait l'être et le fond de la légitimité des Centres et leurs actions et nous on souhaiterait que ça ne soit pas seulement le cas dans la théorie et dans les discours, on aimerait même qu'elle soit beaucoup plus.

La question s'était donc comment participer sans être le casseur d'ambiance, celui qui va cracher dans la soupe, sans non plus, ça serait l'autre hypothèse, participer à une sorte de jeux olympiques ou championnat genevois de la langue de bois pour dire que tout va bien, que l'Etat c'est fabuleux qu'on est content. Heureusement, j'ai des collègues très sympas, ils m'ont dit 'écoute démerde-toi, c'est ton problème si tu sais pas dire non'. J'exagère. Ils m'ont quand même aidé un petit peu et ils m'ont dit il faut essayer d'en sortir le plus de positif possible puisqu'il y en a beaucoup dedans. Réaffirme que pour nous on a la foi en ce texte et en l'action des associations de centres. Réaffirme que l'animation socio-culturelle elle doit être avant tout au service des demandes, des attentes, des besoins qui émanent de la base avec une idée de faire avec et pas de faire pour ce qui est la tendance, sans dénigrer le fait de faire pour on en a besoin mais ça ne doit pas être sa priorité. Réaffirme notre conviction quant à la nécessité du maintien voire de la sauvegarde à ce moment-là, à ce stade on en est là, la sauvegarde d'un minimum de diversité et de spécificité comme Pierre l'a précisé, la spécificité locale, dans l'organisation et la pratique de l'animation socioculturelle parce que toutes les méga structures, et la FASE en est déjà devenue une et va le devenir encore plus, elle ne peuvent que écraser les différences, broyer dans le but de rendre plus efficient, plus efficace, même à la rigueur d'amener à une égalité de traitement qui en théorie, dans les mots est très belle,

mais si le résultat est qu'on doit mettre partout les mêmes pratiques et les mêmes moyens c'est clair que ça n'a pas de sens.

Avec mes collègues aujourd'hui qui m'ont donné la parole je viens dire que nous croyons en cette charte, que nous pensons qu'elle est nécessaire et que certains la relisent, certains la lisent puisqu'on a eu la surprise d'apprendre que certaines personnes en haut lieu n'en connaissent même pas le contenu. Que l'association des centres elle est absolument vitale à la bonne santé sociale des quartiers et des populations dans lesquels et pour lesquels elle et avec lesquels se développe. Aussi par contre affirmer qu'on la considère en grand danger et qu'à l'instar de l'environnement et de la planète qui nous porte, on pense aujourd'hui qu'il ne s'agit pas seulement juste de la vénérer ou d'en faire de la bonne manutention mais qu'il s'agit de venir à son chevet avant qu'elle soit peut-être morte.

Alain Simonin

Confrontation dans une perspective du futur

Lorsque Pierre pose la question est-ce qu'on est aujourd'hui capable de penser le partenariat puisque le partenariat je crois que tout le monde est d'accord avec et Roland Junod nous a bien démontré que ce contrat de partenariat n'est pas évident, toujours à refaire et notamment en direction des usagers et là on rejoint aussi ce que Vital Dorsat à la fin a dit en redisant que l'animation est au service de la base, c'est-à-dire des usagers.

Je propose d'avoir une discussion : est-ce qu'on est capable, les partenaires qui sont là, de penser et de mettre en œuvre ce partenariat en respectant cette ouverture, cette contractualisation à toujours refaire avec notamment les jeunes, les gens du quartier ?

Pour Alain-Dominique Mauris, président de la FASe, la réponse est évidente, c'est oui. On est capable d'être en partenariat aussi longtemps qu'on s'écoute, aussi longtemps qu'on est prêt à dialoguer. J'ai beaucoup d'exemples. Le dernier est le Projet institutionnel qui est soumis cette semaine : c'est la preuve qu'on a pu s'asseoir autour d'une table à deux par partenaires, donc à une représentation tout à fait égale, et que nous avons pu les uns et les autres discuter, essayer de se comprendre, voir qu'est-ce qui avait changé, qu'est-ce qui allait évoluer, qu'est-ce qu'il faudrait et repositionner les choses. Le texte qui a été produit c'est vrai c'est des grandes discussions. Je dis que les choses n'ont pas été forcément faciles, il y en a qui ont eu des positions qui étaient tranchées, il a fallu comprendre, le résultat il est là.

Ca passe aussi par la confiance et c'est un terme qui n'a pas encore été prononcé ce soir mais quand on parle de coût, de gens ensemble, etc., bien sûr qu'on signe des documents des chartes et tout ce qu'on veut mais la confiance ne s'improvise pas, elle ne se décrète pas, la confiance elle se vit et il y a des personnes qui ont dit qu'elles avaient eu des gros problèmes de confiance par rapport à l'institution et ces problèmes de confiance, aujourd'hui encore, elles le ressassent comme un élément du passé qui est toujours présent dans l'émotion qu'ils vivent et là il y a beaucoup de peine effectivement à prendre de la distance par rapport à des événements passés où les partenaires ont eu à un moment ou à un autre des difficultés.

Pour moi le partenariat est essentiel si nous voulons continuer à fonctionner de la sorte et il y a des règles et ces règles c'est à vous de les redéfinir correctement, à s'en imprégner et s'assurer qu'elles fonctionnent.

M. Mauris dit oui le partenariat c'est quelque chose qui se construit, la confiance ne tombe pas du ciel, j'aurais envie de demander à Pierre Varcher ce qui m'a frappé en relisant la charte, c'est d'y voir

au fond une orientation valeur. D'un côté la prévention que Roland a remis un petit peu en question. Le lien social dans les quartiers, mobiliser les personnes autour d'un projet qui les lie les unes avec les autres et puis le volet éducatif, volet plus spécifique avec des aspects relationnels. Ce qui me frappe c'est qu'il n'y a pratiquement rien ou pas beaucoup dans la charte sur l'organisation, ce que Pierre Varcher a appelé avec son point de vue de management, c'est à dire qu'il n'y a pas d'élément sur l'organisationnel. Est-ce que le débat d'aujourd'hui c'est pas cette question difficile entre réaffirmer les valeurs de la charte qui sont essentiellement démocratique, émancipation des personnes, mais en même temps quel management dans quelle organisation pour que ça marche et que ça devienne pas seulement des valeurs qui flottent comme des grandes aspirations mais comment ça peut devenir une réalité. Bien entendu c'est des réalités dans les MQ mais cela m'a frappé de voir que tout le document de projet institutionnel FASE traite beaucoup d'organisationnel alors que la charte parle plutôt de valeurs.